

## **Plan de suivi et nouveau plan d'action**

### **Département des sciences sociales et des sciences du travail**

#### **1. Bilan du plan de suivi**

##### **Avertissement**

Dans le plan de suivi de 2010 étaient juxtaposées les informations sur ce qui constituait alors deux départements différents : le département des sciences sociales et l'Institut des sciences du travail. Ces deux entités forment désormais un seul département au sein de la Faculté des sciences sociales et politiques (FSP). Cette fusion fait que le département propose aujourd'hui deux grades de Bachelier de transition et sept Masters (dont deux Masters 60 ECTS), à Bruxelles et à Charleroi (où se trouvent environ 18% des étudiants de nos Masters 120 ECTS), en horaire de jour et en horaire décalé (plus du tiers des étudiants de Master 120 ECTS). En 2013-2014, près des deux tiers des étudiants du département sont en Master.

La liste des actions présentées dans le plan de suivi s'organise autour des six priorités suivantes : l'information sur les choix d'études et la préparation aux études universitaires ; la réussite en BA1 ; l'information et l'orientation des étudiants au cours des études ; l'apprentissage des langues étrangères ; l'adaptation et la révision des programmes ; et enfin les débouchés et l'insertion professionnelle.

##### **1.1. Information sur les choix d'études et préparation aux études universitaires**

L'université publie chaque année une série de brochures (également accessibles en ligne) qui présentent les études et leurs débouchés aux futurs étudiants, ainsi que les services qu'elle offre en matière de préparation aux études universitaires. Ces brochures sont notamment distribuées lors des salons étudiants et de la journée portes ouvertes destinée à informer les élèves qui sont en dernière année de l'enseignement secondaire. L'université organise également des visites dans les écoles et une semaine de « cours ouverts ». Des « ateliers de discussion » destinés aux élèves d'avant-dernière année du secondaire sont désormais également organisés chaque année, par catégories de disciplines. Ces activités sont autant d'occasions d'insister sur les spécificités et les exigences de l'enseignement universitaire. Le service d'information sur les études propose aussi un conseil individualisé en matière d'orientation et de réorientation.

Pour faire disparaître la confusion entre les cursus de Bachelier en sciences humaines et sociales et de Bachelier en sociologie et anthropologie, l'information présentant ces deux cycles a été revue en 2012, en concertation avec les autres universités qui les proposent conjointement. Suite à cela, les informations présentées sur les différents supports ont été actualisées.

Des enseignants du département sont impliqués dans toutes les activités d'information sur les études ; ils s'efforcent d'éclairer les futurs étudiants sur le contenu des Bacheliers et sur les Masters auxquels ils donnent accès, tant en termes de contenu que de débouchés professionnels.

Les spécificités de l'enseignement universitaire sont également rappelées lors de la séance d'accueil des nouveaux étudiants organisée par le département à la rentrée. Depuis cette

année, la Faculté organise aussi en début d'année une « Rencontre avec les secrétariats » destinée à informer les nouveaux étudiants sur le plan administratif.

Un accueil particulier est réservé aux étudiants, nombreux au sein du département, qui arrivent en Master sans être déjà familiarisés aux règles et codes de notre université, qu'ils sortent d'un bachelier de l'enseignement supérieur hors université, d'un bachelier de transition d'une autre université ou encore reprennent des études en cours de carrière professionnelle.

Enfin, en vue de faciliter leur socialisation à l'université, les élèves qui quittent le secondaire et ont l'intention de s'inscrire en première année d'un Bachelier d'une faculté de sciences humaines se voient proposer des cours d'initiation à la Pratique des discours universitaires, pendant les mois d'août et septembre. Le Centre de méthodologie universitaire est également étroitement associé à l'enseignement obligatoire d'introduction à la sociologie donné en BA1.

## **1.2. Réussite en première année de Bachelier (BA1)**

Les échecs et réussites dans l'ensemble des BA1 de la FSP ont fait l'objet d'une analyse statistique qui sera actualisée. C'est aussi à l'échelle de la faculté qu'a été mis en place, en 2010, le système de *coaching*, inspiré par le dispositif développé au sein de l'Ecole Polytechnique. Le département des sciences sociales et des sciences du travail a pris une part active dans la définition et dans la mise en œuvre de cette nouvelle orientation pédagogique, dont l'objectif est d'accompagner les étudiants dans leurs premiers pas à l'Université et de favoriser leur réussite aux examens.

Concrètement, tous les étudiants de première année qui le souhaitent ont désormais la possibilité de s'adresser à des « coachs » facultaires, issus du corps scientifique, qui peuvent les aider tant dans l'organisation de leur travail que dans la compréhension des matières qui leur posent problème. Les « coachs » organisent des actions (séminaires méthodologiques, examens blancs, « débriefing » avec les étudiants après la session de janvier) qui sont surtout centrées sur les matières considérées comme difficiles. Les étudiants peuvent aussi bénéficier d'un suivi individualisé.

Si ce dispositif est considéré comme utile par les étudiants qui y font appel, force est de constater que beaucoup des étudiants qui en auraient besoin ne s'en saisissent pas, ou partiellement. Avant la mise en place de l'expérience de *coaching*, un cours obligatoire d'initiation aux méthodes universitaires avait été créé en première année du Bachelier en sciences humaines (SHUM1), où les taux d'échecs sont particulièrement préoccupants. Son caractère obligatoire n'a pas empêché le processus d'auto-sélection, révélant le poids des abandons précoces en BA1. Ce cours a été supprimé lors de la mise en place du *coaching*, mais la question de l'amélioration de la socialisation aux exigences du travail universitaire continuera à retenir l'attention du département et de la faculté (voir 2.2. ci-dessous).

## **1.3. Information et orientation des étudiants au cours des études**

Bon nombre d'initiatives ont été prises par l'Université dans ce domaine, qui ont eu un effet important sur l'organisation des enseignements au sein du département. Ainsi, des outils informatiques comme MonUlb, Gehol ou l'Université Virtuelle ont vu le jour ou connu de nouveaux développements. Ils favorisent l'accès des étudiants à une large gamme d'informations, tant administratives qu'académiques (horaires et localisation des cours, plans et supports de cours, etc.). Désormais fonctionnels, ces sites sont régulièrement utilisés et alimentés par beaucoup d'enseignants du département. En particulier, l'université virtuelle,

qui offre un espace intranet tant pour le partage de supports de cours et de ressources avec les étudiants que pour la mise en place d'activités complémentaires (évaluations intermédiaires, travaux pratiques ou exercices, examens blancs, etc.), constitue un nouvel outil pédagogique que les enseignants s'approprient progressivement, même s'il reste actuellement encore sous-utilisé. La qualité de l'environnement numérique a donc été globalement renforcée au sein du département, tout comme la précision et l'accessibilité de l'information destinée aux étudiants. Il n'en reste pas moins que bon nombre de fiches de présentation des cours sont encore incomplètes ou trop sommaires et qu'il faut continuer, comme le font régulièrement les Autorités de l'université et de la faculté, à inciter les titulaires à se soumettre à l'obligation de compléter les fiches qui concernent leurs cours.

Par ailleurs, le département possède un nouveau site web depuis juin 2012. Depuis mai 2013, ce site est directement relié au site de la faculté, aux fiches de cours et aux listes de publications individuelles des corps scientifique et académique du Dépôt institutionnel des bibliothèques de l'ULB, dans lequel chaque membre de la communauté universitaire a désormais l'obligation d'encoder la référence de ses productions scientifiques, éventuellement accompagnée du *full text*. Moins d'encodages sont donc nécessaires, et les mises à jour sont automatiques. Un rappel vient d'être envoyé aux enseignants pour inciter ceux qui ne l'ont pas encore fait à alimenter leur page départementale en informations sur leurs recherches. Les étudiants sont encouragés à utiliser ce site pour se renseigner sur les centres d'intérêts des enseignants qu'ils ne connaissent pas encore, par exemple quand ils cherchent leur sujet de mémoire ou un lieu de stage de recherche. Ce nouveau site permet également aux étudiants d'identifier sans difficulté les membres du PATGS (Personnel Administratif, Technique, de Gestion et Spécialisé) en charge de la gestion de leur cursus.

Le site du département présente les différents Masters organisés en son sein, tout comme la brochure *Demain Master* publiée par l'université (et également disponible en ligne). Les différents Masters du département font également l'objet de séances d'information spécifiques, que vient compléter la Soirée d'Information sur les Masters (SIMa) organisée chaque année par l'institution, avec des représentants de tous les départements. Le département veillera néanmoins à présenter ses Masters de manière plus homogène, parallèlement aux réformes de programme qui seront prochainement discutées (voir 2.1 ci-dessous).

#### **1.4. Apprentissage des langues étrangères**

Globalement, l'enseignement des langues a été renforcé dans les programmes du département, tant du fait d'initiatives prises au niveau de l'ULB dans son ensemble que de dispositifs mis en place au niveau du département lui-même. A ce jour, les étudiants du département sont tenus au courant des innovations pédagogiques proposées par l'ULB dans le cadre de son partenariat avec la Fondation 9, qui est en charge du soutien à l'apprentissage des langues. Depuis cette année, nos étudiants de Bacheliers bénéficient d'un accès prioritaire à certains modules en de formation en néerlandais et en anglais, ce qui devrait les encourager à s'y inscrire. Une réflexion est actuellement en cours à l'échelle de l'université afin de proposer une offre plus structurée, mieux adaptée aux besoins des étudiants et plus visible. Cette réflexion comprend un volet « information » important à destination de tous : étudiants et personnels académiques et administratifs. Par ailleurs, l'institution a décidé de poursuivre la réorganisation de l'offre actuelle dont peuvent bénéficier les étudiants de l'université.

Au niveau du département, les programmes de cours, les modules de remise à niveau et les modules de remédiation sont définis et régulièrement revus en collaboration avec les enseignants du Conseil interfacultaire de la didactique des langues vivantes (CIDLV) intervenant en Faculté. L'organisation des différents niveaux de formation en langues doit

néanmoins encore être affinée, en concertation avec eux, de manière à rendre la progression des étudiants plus cohérente. Le conseil de département discutera prochainement de la manière de mieux informer et sensibiliser les étudiants à l'importance de la formation en langues dans ses disciplines.

En outre, le CIDLV met à la disposition des étudiants une boîte à outils, des glossaires et leur offre des conseils personnalisés. Les membres du corps scientifique et du corps académique qui donnent ou souhaitent donner cours dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle peuvent également bénéficier des conseils et de l'appui du CIDLV (cours, tables de conversation, podcasts, glossaires, etc.). Des tables de conversation sont destinées aux étudiants.

Enfin, s'inspirant de ce que le département de science politique a mis en place il y a quelques années, le département a finalisé en 2013 l'accord avec la Vrije Universiteit Brussel (VUB) qui donne la possibilité aux étudiants des six années de Bachelier de remplacer un ou deux cours de l'ULB par un ou deux cours donnés en néerlandais à la VUB.

### **1.5. Adaptation et révision des programmes**

Les réformes de programmes font toutes l'objet d'une discussion au sein du conseil de département, pour permettre aux académiques, au corps scientifique, aux étudiants et au personnel administratif d'exprimer leur point de vue, tant en matière de contenu que d'organisation pratique.

Un effort a été accompli afin de mieux articuler enseignement et recherche à travers la création de cours portant plus directement sur des axes de recherche forts au sein du département. Le département a aussi créé plus de cours dispensés en anglais et promu le développement de partenariats avec des universités flamandes offrant de tels enseignements, afin d'améliorer progressivement l'attractivité internationale des programmes. Différents cours de sociologie et d'anthropologie récemment créés sont étroitement articulés à des thématiques de recherche bien implantées au sein des équipes liées au département : *sociology of inequality*, *sociology of gender*, *anthropology of gender and sexuality*, anthropologie de l'Afrique subsaharienne, la religion dans le monde contemporain, etc.

Par ailleurs, une meilleure coordination a été amorcée entre les programmes de gestion des ressources humaines d'une part, et de sciences du travail d'autre part ; le département s'efforce de mettre en place une imbrication plus étroite entre ces Masters, en particulier par la mutualisation de certains cours et l'échange d'options, tant au sein du département qu'avec le département de science politique.

Enfin, des initiatives ont été prises en vue d'améliorer la pédagogie. La nouvelle procédure centralisée actuellement expérimentée pour permettre aux étudiants de donner leur avis sur la qualité des enseignements doit encore être affinée, mais pourrait s'avérer prometteuse à cet égard. Les formations pédagogiques proposées par la Cellule Prac-TICE (Pédagogie, Recherche-Action & Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement), qui seront bientôt accessibles en ligne, sont désormais obligatoires pour les nouveaux enseignants, et recommandées à ceux qui sont déjà en place.

### **1.6. Débouchés et insertion professionnelle**

En matière d'articulation de la formation au marché du travail et de liens avec les diplômés issus du département, les initiatives existantes ont été maintenues et de nouvelles initiatives

sont venues les renforcer, comme l'organisation annuelle du *Job Day* des sciences sociales, politiques et de la communication, qui a pour objectif de mettre en contact les entreprises et les étudiants, futurs diplômés (Master 2) ou ceux qui désirent effectuer un stage (Master 1 ou Bachelier 3). Sont également mieux diffusées les informations en provenance de la Cellule Emploi de l'ULB, qui organise des ateliers méthodologiques, des simulations d'entretien d'embauche et propose du *coaching* personnalisé en matière de recherche d'emploi.

D'une manière générale, l'immersion des étudiants dans le monde professionnel sous la forme de stages ou de projets a été renforcée dans différents programmes de Master du département au cours des cinq dernières années. On retrouve désormais un stage crédité en ECTS dans certaines finalités du Master en sociologie, dans le Master en sciences de la population et du développement, et des missions en entreprise dans le Master en gestion des ressources humaines. Ces initiatives, tout comme les séminaires dans lesquels interviennent des praticiens, permettent une familiarisation progressive des étudiants inscrits dans ces programmes avec les secteurs du monde professionnel dans lesquels ils envisagent de s'insérer.

## **2. Axes du nouveau plan d'action**

Le nouveau plan d'action du département comporte quatre axes stratégiques : le renforcement de la cohérence des enseignements ; l'attention à la qualité de l'encadrement pédagogique au niveau du bachelier ; le renforcement de l'internationalisation de nos programmes, et en particulier de l'attractivité internationale de nos Masters ; le souci de l'insertion professionnelle des diplômés.

Ces axes ont été définis et seront mis en œuvre dans le cadre du lieu de réflexion et de coordination qu'est le conseil de département. La réflexion en matière de culture qualité sera notamment alimentée par le relevé des « bonnes pratiques » développées dans d'autres départements ou d'autres facultés dans l'esprit de la Charte Qualité de l'institution.

### **2.1. Adaptation des enseignements et de l'information sur les Masters**

Le Décret dit « Décret Marcourt », adopté en novembre 2013, va profondément modifier le paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles .

Le concept même d'année d'études va disparaître, sauf en BA1 ; seuls les cycles (BA et MA) feront désormais sens. Les étudiants procéderont par accumulation de crédits selon un schéma balisé, mais non contraignant. Toutes les « unités d'enseignement » devront en outre être associées à une charge de travail de 5 ECTS ou de multiples de 5 ECTS. Le conseil de département vient de consacrer une réunion à la réforme du programme des trois années de ses deux cycles de Bachelier, les nouveaux BA1 devant être organisés dès la rentrée 2014-2015. Même si l'incertitude sur l'individualisation croissante des parcours compliquera son travail, le conseil va néanmoins devoir se pencher rapidement aussi sur la réforme des Masters, en profitant de l'occasion pour repenser l'organisation des finalités et poursuivre le développement des complémentarités entre les Masters du département et de la faculté. Il devra aussi tenir compte de la disparition des années préparatoires aux Masters qu'impose le Décret. L'information sur les caractéristiques de chacune des filières, les différents parcours possibles et les débouchés potentiels sera également repensée. Les maquettes doivent être prêtes pour la fin 2014, les nouveaux programmes des cycles complets de Bacheliers et de Masters entrant en vigueur à la rentrée 2015-2016.

### **2.2. Encadrement pédagogique au niveau des bacheliers**

Dans la mesure où une partie des échecs en première année de bachelier (BA1) résulte d'un abandon précoce, les efforts entrepris tant à l'échelle de l'université qu'à celle de la faculté et du département pour informer les étudiants potentiels sur les contenus et les exigences des études proposées au sein du département doivent être poursuivis, de manière à permettre aux étudiants de faire un choix d'études éclairé.

La lutte contre l'échec des étudiants inscrits en BA1 restera une priorité, même si le Décret qui vient d'être évoqué va changer la donne, puisqu'il modifie le seuil de réussite, qui passera à 10/20 (au lieu de 12/20) ; les délibérations des jurys ne seront en outre plus organisées selon les mêmes critères, suite à la redéfinition des modalités de réussite partielle.

Les indicateurs récemment élaborés au sein de la faculté au sujet de la réussite et de l'échec seront en outre actualisés chaque année, pour permettre d'affiner l'analyse des taux de réussite globaux, d'identifier les obstacles rencontrés et d'aider les étudiants à les surmonter.

A partir de l'expérience des enseignants concernés et de celle qui a été accumulée par les « coachs » facultaires depuis 2010, une réflexion permanente est organisée au sein du

département et de la faculté, en vue d'affiner les modalités concrètes du soutien pédagogique aux étudiants, notamment de manière à faire en sorte que le suivi individualisé, centré tant sur les matières que sur les méthodes de travail, puisse bénéficier aux étudiants qui en ont le plus besoin. Un débat sera organisé au sein du conseil de département en vue de limiter les effets de l'auto-sélection vis-à-vis du *coaching* et les abandons précoces. Le problème dépassant le cadre du département, le conseil envisagera notamment dans ce cadre une coopération renforcée avec les dispositifs de préparation et de socialisation aux exigences des études universitaires offerts par l'institution.

Des efforts sont également entrepris au sein du département en vue de permettre aux enseignants de mieux coordonner le contenu de leurs cours et exercices, notamment du point de vue des prérequis. Dans cette perspective, un groupe de travail départemental composé de membres des corps académique et scientifique ainsi que d'étudiants a récemment proposé une réorganisation des cours liés à l'enseignement des méthodes quantitatives de recherche, qui a débouché sur la création d'une nouvelle chaire. De manière plus générale, cette réflexion sur les prérequis devra être intégrée dans les discussions sur le balisage de l'individualisation croissante des parcours des étudiants rendue possible par le nouveau Décret.

Enfin, en matière de qualité de l'environnement pédagogique, les modalités de l'évaluation des enseignements par les étudiants sont en cours de révision, de manière à informer mieux et davantage les enseignants sur la réception de leurs cours, et à leur donner la possibilité d'ajuster leurs enseignements à partir de ces retours. Leur attention sera attirée sur le fait que l'avis des étudiants est d'autant plus intéressant que ces derniers sont bien informés de la place de chaque enseignement dans le programme, ce qui suppose que soit étoffée l'information mise à la disposition des étudiants à cet égard.

### **2.3. Poursuite de l'internationalisation des programmes et renforcement de l'attractivité internationale des Masters**

Les actions entreprises dans le sens de l'internationalisation des programmes et du renforcement de l'attractivité des Masters dans les différents programmes du département (sociologie, anthropologie, gestion des ressources humaines, sciences de la population et du développement, sciences du travail) tiennent compte de leurs spécificités et de leurs objectifs propres, mais l'ensemble des composantes du département partage bien cet objectif. En anthropologie, un Master européen en anthropologie des dynamiques sociales et du développement a ainsi été mis en place avec une série d'universités partenaires (actuellement EHESS-Marseille, Bordeaux Segalen, Aix-Marseille, Uppsala, KULeuven, Université de Liège, et Copenhague à partir de 2014). Un autre projet de Master européen en anthropologie, « Dynamiques globales et implications régionales », est en cours de discussion avec l'université de Lille 1. En sciences du travail, une finalité 'Genre et Inégalités' intégrera l'an prochain le réseau européen EGALES (coordonné par l'Université de Lyon 2). Des discussions sont également en cours en Gestion des Ressources Humaines avec Lille. Dans les Masters en anthropologie et en sociologie, ainsi qu'en sciences de la population et du développement, davantage de cours seront donnés en anglais dans les prochaines années, toujours avec l'objectif de renforcer l'attractivité internationale de ces programmes.

La mobilité impliquée par ces programmes repose souvent sur les échanges Erasmus. A cet égard, le département s'efforce d'étendre l'offre en matière de programmes d'échanges d'étudiants (Erasmus et autres), qui propose actuellement déjà une centaine de places pour une cinquantaine de destinations. Une demi-douzaine de nouveaux accords sont maintenant à la signature, parfois en relation avec les projets d'internationalisation évoqués ci-dessus. L'objectif est à la fois d'inciter un plus grand nombre de nos étudiants à accomplir une partie

de leur formation à l'étranger ou dans une université de la communauté flamande et d'attirer plus d'étudiants venant de l'étranger ou de la communauté flamande, non seulement en tant qu'étudiants d'échange mais aussi en tant qu'étudiants réguliers.

#### **2.4. Insertion professionnelle des diplômés**

En ce qui concerne le suivi des anciens étudiants, plusieurs actions existent déjà au sein de l'institution, grâce, notamment, au service *Alumni*, aux associations d'anciens étudiants facultaires et à l'union des anciens étudiants (UAE) de l'ULB. Néanmoins, afin d'améliorer les données disponibles pour réaliser, par exemple, des études sur les carrières de nos diplômés, un projet de coordination des récoltes et d'échange d'informations entre tous les acteurs concernés débutera en 2014, à l'échelle de l'ensemble de l'université. Ce projet, qui pourra éventuellement être complété par une initiative du département centrée sur ses propres diplômés, fournira une information qualitativement plus riche (mais probablement moins exhaustive) que celle que produira le futur dispositif permanent d'observation des entrées dans la vie active qui est actuellement à l'étude au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec les institutions fédérales qui disposent de données administratives et d'enquêtes sur l'insertion professionnelle. Le département suivra de près l'évolution de ce dossier, dont la concrétisation demandera encore du temps et passera vraisemblablement aussi par une concertation entre les universités.

Dans un avenir plus proche, le département entend poursuivre et développer encore les initiatives existantes en la matière, comme la diffusion auprès des futurs diplômés qui n'ont pas encore d'activité professionnelle (la quasi-totalité de nos étudiants en horaire décalé en ont déjà une) de l'information sur les activités de la Cellule Emploi de l'ULB, dont l'insertion des diplômés de l'université sur le marché du travail est la mission spécifique. Mais le département entend également intensifier les relations nouées au fil du temps avec l'Union des Anciens Etudiants, encourager la poursuite du *Job Day* organisé par l'Association des diplômés en sciences sociales, politiques, économiques, informatique et sciences humaines et sciences du travail de l'ULB (ASPEBr) et développer ses relations avec l'Association Belge Francophone des Sociologues et Anthropologues (ABFSA), créée en 2009.

Pour les étudiants de Master, le développement des occasions de rencontre avec le monde professionnel sera encore encouragé, que ce soit sous forme d'interventions de professionnels dans des séminaires, d'enseignements assurés par des professionnels, de visites ou de stages. Les possibilités offertes en matière de stages, crédités comme non-crédités (mais néanmoins académiquement encadrés), se multiplieront également dans les prochaines années, grâce au soutien administratif désormais disponible à cette fin au sein de la FSP et à la sensibilisation des enseignants.



Axes	Actions à entreprendre ou à poursuivre	Responsable(s)	Échéance(s)	Résultats attendus
Adaptation des enseignements au Décret paysage (« Décret <u>Marcourt</u> »)	<p>1. Réformes des programmes de BA et de MA dans le nouveau cadre institutionnel.</p> <p>2. Réflexion sur l'intégration et la rationalisation des programmes de MA du département et meilleure coordination entre ceux-ci.</p>	Le Président et le Vice-Président du département, en relation avec les Présidents de Jury des programmes de BA et de MA et avec le département de science politique.	Préparation des maquettes des nouveaux programmes en cours; démarrage des nouveaux BA en septembre 2014 et des nouveaux MA en septembre 2015.	Programmes de BA et de MA plus cohérents et facilitant l'individualisation des parcours; meilleure information des étudiants et futurs étudiants sur les spécificités des différents programmes.
Amélioration de l'encadrement pédagogique en BA	<p>1. Suivi du dispositif de <i>coaching</i> mis en place dans la Faculté et des causes d'échec et d'abandons.</p> <p>2. Coordination des enseignements, en particulier dans le domaine des méthodes.</p> <p>3. Finalisation des nouvelles évaluations des enseignements par les étudiants</p>	Le Président et le Vice-Président du département, en relation avec les autorités facultaires.	<p>1. Des bilans réguliers ont lieu entre les coachs, le Doyen et les Présidents de département; une réflexion sur les manières d'inciter les étudiants à recourir aux dispositifs de soutien offerts par l'université et la faculté sera entamée en 2014 au sein du conseil de département; les indicateurs sur les échecs et abandons seront actualisés chaque année.</p> <p>2. La nouvelle coordination des cours de méthodologie quantitative commencera dès la rentrée 2014;</p>	<p>Meilleure socialisation des étudiants aux exigences des études universitaires ;</p> <p>meilleure identification des causes des abandons et des échecs en BA; enseignants mieux informés des problèmes que les étudiants rencontrent à l'égard des cours dont ils ont la charge; amélioration de la coordination entre les enseignements de BA dans le cadre des nouveaux programmes; taux d'échec et</p>

				elle sera pleinement effective et progressivement élargie à partir de la rentrée 2015, dans le cadre des nouveaux programmes.  3. Actuellement au stade du projet-pilote, les nouvelles procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants seront pleinement opérationnelles à la rentrée 2015.	d'abandon en BAI en baisse.
Internationalisation des programmes et renforcement de l'attractivité internationale des MA	1. Poursuite des partenariats existants et mise en place de <u>co-diplômations</u> . 2. Développement des enseignements en anglais. 3. Développement de la mobilité dans le cadre des programmes d'échanges.	Le Président et le Vice-Président du département, en coordination avec les Présidents de Jury des programmes de MA.	1. Premiers Masters européens avec <u>co-diplômation effective</u> à partir de 2015-2016. 2. Deux nouveaux cours dispensés en anglais à la rentrée de septembre 2015. 3. Un réseau de partenaires Erasmus étoffé à la rentrée 2015; une meilleure information des étudiants sur les possibilités d'échange dès 2014-2015.	Renforcement de l'intégration institutionnelle des partenariats internationaux existants; meilleure attractivité internationale des MA; circulation accrue des étudiants et enseignants dans les programmes d'échanges.	
Insertion professionnelle des diplômés	1. Maintien et renforcement des activités existantes : Job Day des sciences sociales, liens avec la Cellule Emploi de l'ULB, etc. 2. Insertion active du	Le Président et le Vice-Président du département, en relation avec les autorités facultaires et centrales.	1. Suivi permanent. 2. Démarrage des discussions à l'échelle de l'université et de la faculté en 2014. 3. Le soutien administratif pour	Obtention d'une information plus précise sur les modalités d'insertion professionnelle des diplômés; intensification des contacts des étudiants avec les milieux professionnels; amélioration	

	<p>département dans les projets de collecte d'information sur l'entrée des diplômés dans la vie active.</p> <p>3. Développement des contacts avec les milieux professionnels dans le cadre des études.</p>		<p>l'organisation des stages sera pleinement opérationnel en 2015.</p>	<p>de l'insertion professionnelle des diplômés.</p>
--	--	--	--	---



Jean-Michel De Waele

Doyen de la Faculté des sciences sociales et politiques



Pierre Petit

Vice-doyen de la Faculté des sciences sociales et politiques

Directeur de l'Institut de sociologie



Pierre Desmarez

Président du Département des sciences sociales et des sciences du travail



Joël Noret

Vice-président du Département des sciences sociales et des sciences du travail